

Les inégalités environnementales en débat

Regards croisés de géographes et de sociologues

Avec la participation de

Valérie Deldrève, sociologue, IRSTEA Bordeaux

Pascal Ducournau, sociologue, LISST CERS, INU Champollion

Guillaume Faburel, géographe, UMR Triangle, Lyon 2

Judi 1er juin 2017
Salle E412
Maison de la recherche
Université Jean-Jaurès
Toulouse

Contact organisatrices :
peltier@univ-tlse2.fr
frederique.blot@univ-jfc.fr

Séminaire épistémologique et théorique du Laboratoire GEODE et de l'axe PPES de l'INUC

Les « inégalités environnementales » en débat Regards croisés de géographes et de sociologues 1^{er} juin 2017

Les recherches et surtout l'approche opérationnelle dans le domaine des risques naturels et environnementaux ont longtemps postulé le rôle déterminant de l'aléa dans l'explication des inégalités des sociétés face aux menaces liées à l'environnement. Face à cette approche, la prise en compte de la dimension éminemment sociale de ces inégalités a progressivement émergé. En particulier, des recherches mettent en évidence que certaines dynamiques environnementales sont, avant tout, des dégradations liées aux activités de certains acteurs au dépend d'autres acteurs – humains ou non-humains – qui, faute de pouvoir, ne parviennent pas à se défendre ou à se prémunir de ces dynamiques (Boyce, 2002). Que l'on pense à la pollution aux POP – polluants organiques persistants – ou au changement climatique – les deux étant imputables aux activités des sociétés industrialisées – cette analyse devient une évidence. Elle le demeure aussi lorsque l'on pense aux questions d'accès à une eau potable, d'exposition aux risques d'inondation ou de pénurie en eau. Dans ce contexte les notions de "justice environnementale" ou encore "d'inégalités environnementales" semblent pertinentes pour rendre compte de l'hybridité socio-environnementale des inégalités. La notion d'inégalité environnementale se trouve même déjà appropriée par le langage politique (Besse & al., 2014 ; Crosemarie, 2015). La question des inégalités face aux risques environnementaux est régulièrement mise en avant (Lauryan, 2008; Poupeau, 2009; Roussary, 2010) et la notion d'« inégalité environnementale » donne lieu à une production scientifique croissante (Larrère, 2017 ; Roussary, Deldrève, 2016 ; Deldrève, 2015 ; Faburel, 2010 ; Emelianoff, 2008 ; Chaumel et La Branche, 2008; Laigle, Tual, 2007; Villalba, Zaccai, 2007; Forsyth, 2003) qui rend compte de l'engouement qu'elle suscite.

Pourtant, différents travaux sociologiques (Bihl, Pfefferkorn, 2008; Pfefferkorn, 2007) se sont attachés à déconstruire la notion d'inégalité en général, et plus particulièrement dans le domaine de la santé (au sens où l'on parle communément d'inégalités sociales de santé) pour montrer que ces inégalités se combinaient et interagissaient avec des inégalités économiques, sociales, éducatives, territoriales. Dès lors, aposer le qualificatif d'environnemental à la notion d'inégalité ne contribuerait-il pas à minimiser les composantes sociales et politiques des inégalités en contribuant à la naturalisation des problématiques ?

Il est donc important d'interroger la pertinence de la notion d'inégalité environnementale en tant que *catégorie d'analyse*. On se demande donc si, lorsqu'elle est mobilisée, la notion d'inégalité environnementale permet de rendre compte des enjeux sociaux comme environnementaux. Dans quels dispositifs théoriques est-elle intégrée ? Constitue-t-elle un calque des inégalités sociales, autrement dit peut-on assimiler les inégalités environnementales exclusivement à des inégalités sociales ? Quels sont les déterminants des inégalités environnementales ? Par exemple, l'exposition aux dynamiques environnementales est-elle seulement la résultante d'inégalités sociales ou résulte-t-elle également d'autres processus ? L'environnement ne serait-il pas tant générateur d'inégalités sociales qu'un révélateur d'inégalités sociales et de rapports de pouvoir ? Les inégalités environnementales ne reflètent-elles pas une interaction complexe entre différentes composantes des inégalités : économiques, sociales, institutionnelles/juridiques, territoriales, etc. ?

PROGRAMME

**Les « inégalités environnementales » en débat
Regards croisés de géographes et de sociologues
1^{er} juin 2017**

**Salle A 412 – Maison de la recherche
Université Toulouse 2**

8h45 Accueil

9h-10h **Valérie Deldrève**

Pourquoi relire les problèmes environnementaux au prisme des inégalités ?

10h-10h30

Discussion

10h30-11h30 **Guillaume Faburel**

Inégalités environnementales, théories de la justice et cosmopolitiques urbaines

11h30-12h

Discussion

12h-13h30 Pause déjeuner

13h30-14h30 **Pascal Ducournau**

La démocratie environnementalo-sanitaire au défi des inégalités sociales et politiques.

14h30-15h30

Discussion et conclusion